



Contrat à durée indéterminée ou pas ?

Par **vice**, le **23/03/2010** à **15:29**

Bonjour, voila ma question, je possède un contrat de travail. Le titre de ce contrat de travail est le suivant : "Contrat de Travail a durée indéterminée à Temps Partiel"
Cependant , dans le corps du contrat , il est indiqué : "Article 1 : Durée déterminée et objet du contrat
Cet engagement ce fait pour une durée déterminée" avec date d'effet.
na quel terme dois je faire confiance CDI ou CDD Car je suis perdu .
Merci Pour vos Réponses
Amicalement

Par **pepelle**, le **29/03/2010** à **13:52**

Bonjour
1/Le contrat de travail indique t'il une date de début et de fin de contrat ?
2/Quel est l'objet de ce contrat ?